

**HALL C**  
APPARTEMENT 4 PIECES  
n° C501 au 5<sup>e</sup> étage

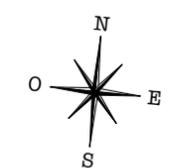
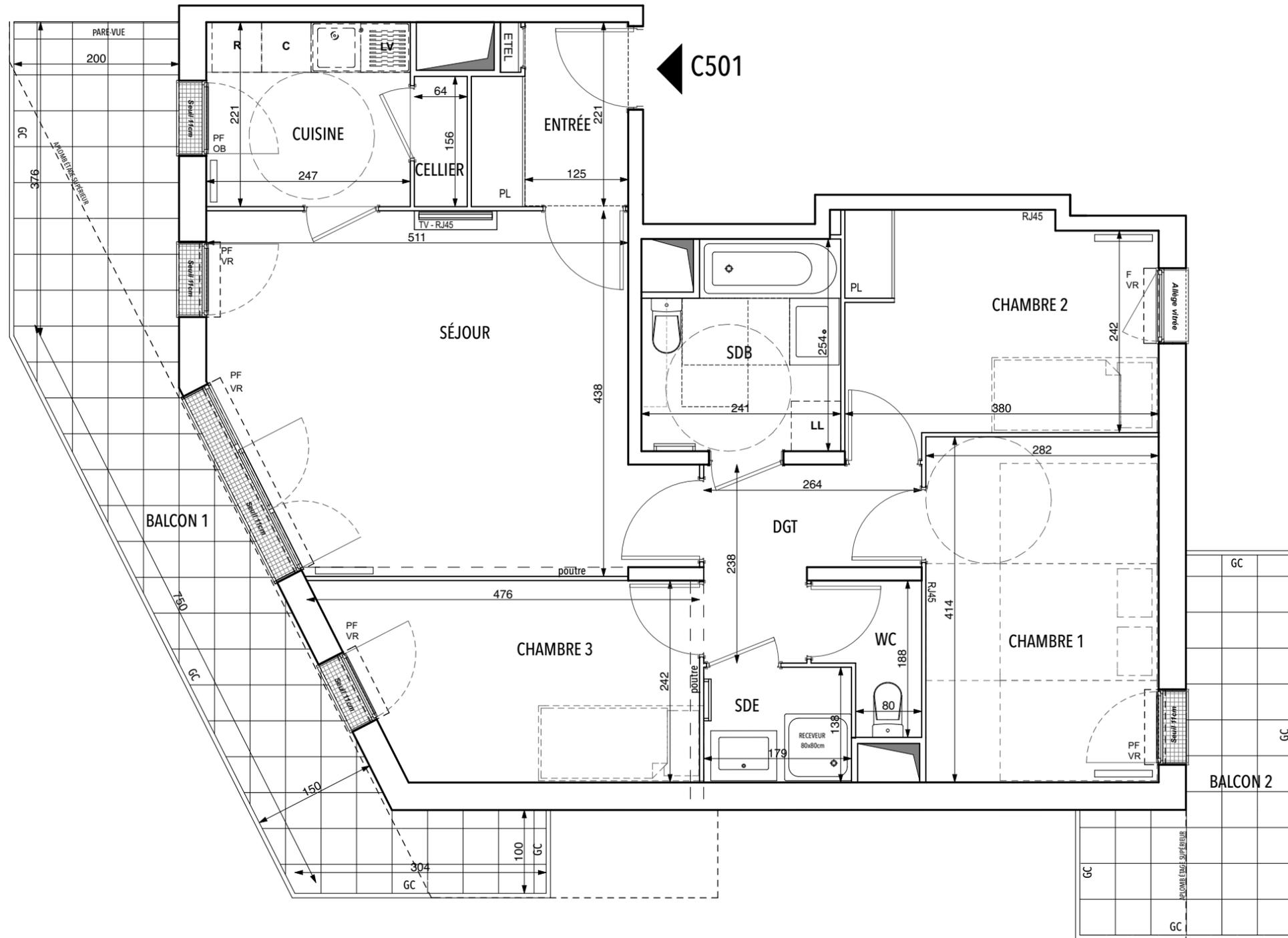
ENTRÉE	3,78 m <sup>2</sup>
SÉJOUR	22,02 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,67 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,11 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	10,02 m <sup>2</sup>
CUISINE	5,46 m <sup>2</sup>
CELLIER	1,00 m <sup>2</sup>
DGT	4,68 m <sup>2</sup>
SDB	5,64 m <sup>2</sup>
SDE	2,47 m <sup>2</sup>
WC	2,05 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>78,90 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	20,47 m <sup>2</sup>
BALCON 2	7,83 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE PRIVATIVE</b>	<b>107,20 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

F : Fenêtre	: Radiateur
PF : Porte Fenêtre	: Sèche serviette
OB : Oscillo-Battant	PL : Placard
S : Soufflet	R : Réfrigérateur
VR : Volet Roulant	LV : Lave Vaisselle
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
ETEL : Tableau électrique	C : Cuisson
: Soffite / Faux-plafond	

Indice : 16 Juin 2017  
Echelle : 1/50<sup>ème</sup>



Nota: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres des équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.